



Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange	Barium Oxide Product
Synonymes	Aucun(e).
Numéro de document	54
Date de publication	02-Juin-2015
Numéro de version	01

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Non disponible.
Utilisations déconseillées	Aucun à notre connaissance.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'information produit

Fournisseur

NOM DE LA SOCIETE	Materion Advanced Materials Group		
Adresse	42 Mt. Ebo Road South Brewster, NY 10509 Etats-Unis		
Division			
Téléphone	Supplier Phone		1+845.279.0900
adresse électronique	Non disponible.		
Personne à contacter	Non disponible.		

1.4 Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC	1+703.527.3887
-------------------------------------	----------	----------------

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Classification	Xn;R20/22
-----------------------	-----------

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Résumé des dangers

Dangers physiques	Pas de classification pour les dangers physiques.
Dangers pour la santé	Nocif par inhalation et par ingestion.
Dangers pour l'Environnement	Pas de classification pour les dangers pour l'environnement.
Dangers spécifiques	Non disponible.
Symptômes principaux	Non disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 telle que modifiée

Contient :	Oxyde de baryum
Pictogrammes de danger	Aucun(e).
Mention d'avertissement	Aucun(e).
Mention de danger	Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Conseils de prudence

Prévention	Non disponible.
Intervention	Non disponible.
Stockage	Non disponible.
Elimination	Non disponible.

Informations supplémentaires de l'étiquette	Aucun(e).
--	-----------

2.3. Autres dangers Aucun à notre connaissance.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

Nom Chimique	%	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
Oxyde de baryum	99,9 - 100	1304-28-5 215-127-9	-	056-002-00-7	#
Classification :	DSD: Xn;R20/22				A,1
	CLP: Acute Tox. 4;H302, Acute Tox. 4;H332				1,A

Section 4: Premiers secours

Informations générales Non disponible.

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Non disponible.

Contact avec la peau Non disponible.

Contact avec les yeux Non disponible.

Ingestion Non disponible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponible.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie Non disponible.

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Non disponible.

Moyens d'extinction inappropriés Non disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants Non disponible.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Non disponible.

Pour les secouristes Non disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Non disponible.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Non disponible.

6.4. Référence à d'autres sections Non disponible.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Non disponible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Non disponible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

La Suisse. SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

Composants	Type	Valeur	Forme
Oxyde de baryum (CAS 1304-28-5)	STEL limite d'exposition à court terme	4 MG/M3	Poussière inhalable.
	VME	0,5 MG/M3	Poussière inhalable.

UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE

Composants	Type	Valeur
Oxyde de baryum (CAS 1304-28-5)	VME	0,5 MG/M3

Valeurs limites biologiques Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures recommandées de contrôle Non disponible.

Dose dérivée sans effet (DNEL) Non disponible.

Concentrations prédites sans effet (PNEC) Non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques appropriées Non disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales Non disponible.

Protection des yeux/du visage Non disponible.

Protection de la peau

Protection des mains Non disponible.

- Divers Non disponible.

Protection respiratoire Non disponible.

Risques thermiques Non disponible.

Mesures d'hygiène Non disponible.

Contrôle d'exposition de l'environnement Non disponible.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique Solide.

Forme Non disponible.

Couleur Non disponible.

Odeur Non applicable.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion/point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition Non applicable.

Point d'éclair Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

limite inférieure d'inflammabilité (%)	Non disponible.
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Non disponible.
Pression de vapeur	0,00001 hPa évalué
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	
Solubilité (eau)	Non disponible.
SOLUBILITE (AUTRE)	Non disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.
9.2. Autres informations	Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Non disponible.
10.2. Stabilité chimique	Non disponible.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Non disponible.
10.4. Conditions à éviter	Non disponible.
10.5. Matières incompatibles	Non disponible.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Non disponible.

Section 11: Informations toxicologiques

Informations générales	Non disponible.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Inhalation	Non disponible.
Contact avec la peau	Non disponible.
Contact avec les yeux	Non disponible.
Ingestion	Non disponible.
Symptômes	Non disponible.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucune donnée disponible.
Corrosion/irritation cutanées	Non disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non disponible.
Sensibilisation respiratoire	Non disponible.
Sensibilisation cutanée	Non disponible.
Mutagénicité des cellules germinales	Non disponible.
Carcinogénicité	Non disponible.
Toxicité reproductrice	Non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non disponible.

Danger par aspiration	Non disponible.
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Non disponible.
Autres informations	Non disponible.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'y a pas de données de toxicité pour ce ou ces ingrédients.
12.2. Persistance et dégradabilité	Non disponible.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)	Non disponible.
Coefficient de bioconcentration (BCF)	Non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6. Autres effets néfastes	Non disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets	
Déchets résiduels	Non disponible.
Emballages contaminés	Non disponible.
Code des déchets UE	Non disponible.

Section 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1. Numéro ONU	UN1884
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	OXYDE DE BARYUM
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	6.1(PGIII)
Danger subsidiaire	-
Label(s)	6.1
No. de danger (ADR)	60
Code de restriction en tunnel	E
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non disponible.

RID

14.1. Numéro ONU	UN1884
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	OXYDE DE BARYUM
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	6.1(PGIII)
Danger subsidiaire	-
Label(s)	6.1
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non disponible.

ADN

14.1. Numéro ONU	UN1884
-------------------------	--------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Oxyde de baryum
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	6.1(PGIII)
Danger subsidiaire	-
Label(s)	6.1
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non disponible.

IATA

Non réglementées comme étant des marchandises dangereuses.

IMDG

Non réglementées comme étant des marchandises dangereuses.

ADN; ADR; RID



Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Regulation (EC) No. 1005/2009 on substances that deplete the ozone layer, Annex I, as amended

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, avec ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I

N'est pas listé.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 1

N'est pas listé.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 2

N'est pas listé.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 3

N'est pas listé.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation

Non réglementé.

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail, avec ses modifications

N'est pas listé.

Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail, avec ses modifications

N'est pas listé.

Other EU regulations

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

N'est pas listé.

Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, avec ses modifications

Oxyde de baryum (CAS 1304-28-5)

Directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail, avec ses modifications

N'est pas listé.

Réglementations nationales Non disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non disponible.

Réglementations nationales Suisse, classe de toxicité Classe 3

Section 16: Autres informations

Liste des abréviations Non disponible.

Références Non disponible.

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange Non disponible.

Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H332 Nocif par inhalation.

Informations relatives à la révision Aucun(e).

Informations de formation Non disponible.